

Communiqué de presse - Une IA financée par les grandes entreprises comme support pédagogique ?

Lille, le 23 octobre 2025

« Melchior IA, le premier moteur de recherche à visée pédagogique alimenté par l'intelligence artificielle » sera lancé en grande pompe les 30 et 31 octobre prochains, lors des « Entretiens Enseignants-Entreprises », co-organisés par l'Institut de l'entreprise (IDE) et le Ministère de l'Éducation Nationale. Via la plateforme pédagogique Melchior, cette IA est destinée aux élèves et aux enseignant-es, pour « réviser ou enrichir » les cours de Sciences Économiques et Sociales (SES). Pourtant sous convention avec l'Éducation Nationale, cet outil livre des ressources plus proches de la communication d'entreprise que d'un enseignement neutre et validé scientifiquement.

Des études de cas mettant en valeur les grandes entreprises membres de l'IDE

Melchior IA s'appuie, pour construire ses réponses, sur l'ensemble des activités proposées par le site, qui valorisent le rôle économique et social des grands groupes, tout en évitant les analyses critiques ou contradictoires. Par exemple, la dernière étude de cas présente « [Saint-Gobain, une entreprise toujours en phase avec son temps](#) », en retraçant l'histoire de l'entreprise d'une manière élogieuse. Hasard ou coïncidence, Pierre-André de Chalendar, le président de l'Institut de l'entreprise, est aussi l'ancien PDG de Saint Gobain.

Une IA qui se nourrit de contenus idéologiques

L'APSES avait déjà souligné [le manque de neutralité des ressources pédagogiques proposées sur Melchior](#), plusieurs vantant les stratégies des entreprises membres de l'IDE comme Vinci, pour ses concessions autoroutières, et Total, pour sa stratégie écologique. En 2020, [un reportage diffusé dans le « 20 heures » de France 2 avait même établi que](#) certaines entreprises payaient pour des articles élogieux et des études de cas à intégrer dans les cours au lycée. Sans émouvoir au-delà du cercle éducatif...

Un entrisme sans limite des grands groupes privés : stop ou encore ?

Comme pour tout partenariat avec l'Éducation nationale, la neutralité des contenus est obligatoire. Ce que reconnaît explicitement la charte de Melchior : « Neutralité : les ressources mises à disposition par Melchior ne sauraient être en aucun cas, de la part des entreprises, le moyen d'une communication à visée promotionnelle – de leurs produits ou services comme de leur image. »

Cet écart flagrant entre l'affichage de neutralité et les pratiques effectives illustre une stratégie d'entrisme : pénétrer le champ éducatif pour infléchir (discrètement) le contenu des enseignements, et à travers lui, les apprentissages et représentations des élèves. L'École n'est pas une agence de communication au service des grands groupes privés. Le lycée doit rester un lieu de pluralisme, de débat intellectuel et de formation citoyenne, non un promoteur d'intérêts privés.

Pour protéger les élèves et les enseignant-es, il est plus que temps d'arrêter ce partenariat entre l'Éducation nationale et l'Institut de l'entreprise. L'APSES [demande une nouvelle fois au ministère](#) de cesser toute participation à cette vitrine d'un lobbying patronal implanté au cœur de l'École.